

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail – Justice – Solidarité

-----  
**Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique**  
-----

**Unité de Gestion du Projet**

**Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR REALISER UN DIAGNOSTIC DE L'ECOSYSTEME DES FINTECHS EN GUINEE**

**Début : 1<sup>er</sup> / Juillet / 2024 ; Date limite : 15 / Juillet / 2024**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Consultant pour réaliser un diagnostic de l'écosystème des fintechs en Guinée.**
2. L'objectif de développement du projet (ODP) est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Le projet doit ainsi permettre au gouvernement, entre autres, de créer des infrastructures pour le développement du numérique et de garantir un accès au haut débit à tous types d'utilisateurs pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour des (5) composantes ci-après :

❖ **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

#### ❖ **Composante 4 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

#### ❖ **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique.

Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites.

Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

### **3. OBJECTIF DE MISSION**

Le terme fintech fait référence à l'innovation financière basée sur la technologie qui peut aboutir à de nouveaux modèles d'affaires, applications, processus, produits ou services, induisant un impact sur l'écosystème financier, les acteurs existants et la fourniture de services financiers numériques. Il s'agit par exemple de l'utilisation de logiciels et de plateformes numériques pour fournir des services financiers aux consommateurs et aux entreprises, dans le but de répondre aux nouveaux besoins et d'apporter de la valeur en termes de modèle économique et de commodité d'utilisation.

L'objectif principal de la mission est de réaliser une analyse approfondie et une évaluation globale de l'écosystème fintech en Guinée. Cette analyse devra à terme permettre d'identifier les atouts et défis de ce segment de marché, de cartographier la situation actuelle, de mener une segmentation selon différentes catégories d'activités et d'identifier les principaux éléments du paysage concurrentiel et réglementaire. En outre, cette analyse devra étudier les mesures mises en place par les autorités jusqu'à présent pour favoriser l'innovation financière tout en contrôlant les risques (stabilité financière, protection des consommateurs, inclusion financière, lutte contre la criminalité financière, etc.). Elle devra également formuler des recommandations pour orienter les choix futurs de politique publique dans ce domaine, notamment du point de vue de la banque centrale.

Le rapport pourra s'appuyer sur les cadres de référence existants en la matière, notamment ceux de la Banque mondiale (*Payment aspects of financial Inclusion, Doing business, etc.*).

### **4. PERIMETRE DE LA MISSION**

Le consultant devra étudier différents segments de l'écosystème fintech du point de vue réglementaire, économique et financier. Cette analyse devra être dynamique et prendre en compte l'historique du développement du secteur, les politiques publiques mises en œuvre jusqu'à date, le contexte réglementaire actuel et les dynamiques de marché émergentes.

L'objectif final est à la fois (i) de formuler une analyse exhaustive de la situation de l'écosystème fintech en Guinée (sur les plans quantitatifs et qualitatifs – des points de vue réglementaire, économique et financier) et (ii) d'identifier des recommandations pour le développement futur des différents segments de marché fintech, tout en encadrant les potentiels risques (stabilité financière, protection des consommateurs, inclusion financière, lutte contre la criminalité financière, etc.). Ces recommandations doivent notamment permettre à la BCRG de définir une feuille de route claire quant à son approche et ses futures actions.

En particulier, les différents segments de l'écosystème fintech étudiés peuvent suivre la typologie indicative suivante :

- Paiements :
  - o Fournisseurs de comptes de transaction (comptes bancaires, comptes d'argent mobile, etc.) ;
  - o Commutateurs et autres plateformes de paiement permettant les transferts de compte à compte, l'émission de cartes de paiement, le matériel et les services de point de vente, l'acquisition de commerçants hors ligne, l'acquisition de commerçants en ligne, le paiement de factures, etc. ;
  - o Réseaux d'accès, d'agents et d'encaissement (permettant l'accès aux services financiers numériques au plus près des utilisateurs) ;
  - o Infrastructures transfrontalières et acteurs des transferts de fonds ;
- Dépôts, prêts et mobilisation des capitaux :
  - o Prêteurs mobiles et en ligne pour les consommateurs ou les PME ;
  - o Prêteurs de gros ;
  - o Services d'évaluation du crédit ;
  - o Prêteurs hypothécaires et places de marché ;
  - o Acteurs et services de change ;
  - o Financement participatif (crowdfunding), y compris l'equity, la dette et le financement basé sur la récompense ;
- Gestion des investissements :
  - o Services d'épargne et de gestion de patrimoine (y compris robo-conseil) ;
- Assurances (Insurtech) ;
- Services transversaux de soutien au marché incluant du point de vue technologique :
  - o Acteurs de l'identité numérique et de la sécurité des transactions (KYC, identification et authentification) ;
  - o Agrégateurs ;
  - o Services de technologie mobile ;
  - o Sociétés de Big Data et d'analyse de données.
- Tout autre segment de marché jugé pertinent pour l'analyse.

Le champ d'application géographique de la mission sera limité à la Guinée, mais des comparaisons/benchmarks pourront être réalisés avec d'autres pays aux caractéristiques similaires.

## **5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

- Le consultant doit avoir un diplôme de niveau Bac + 5 en comptabilité, affaires, finance, économie ou dans un domaine connexe. Une spécialisation ou une certification dans les domaines suivants seraient valorisées : services financiers numériques, services de paiement, fintechs, innovation financière ;

- Avoir une connaissance approfondie d'au moins cinq (5) ans en matière de politique et de réglementation des fintechs au niveau international, incluant notamment la conduite de marché et les mesures réglementaires, les modèles d'autoréglementation et les normes internationales en matière de réglementation, de supervision, de compétition et de stabilité financière ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions attestées en matière de recherche et de conseil dans le domaine des fintechs, incluant l'analyse des technologies sous-jacentes, des modèles d'affaires, de l'infrastructure financière et de la réglementation ;
- Une expérience dans la conduite d'examens approfondis de l'écosystème des services financiers, avec un accent particulier sur les fintechs et les politiques publiques y afférentes ;
- Une expérience de travail avec des parties prenantes du secteur public et des acteurs de marché au sein de l'industrie financière, en lien avec l'innovation ;
- Une expérience de travail et/ou une bonne connaissance du contexte juridique, économique et financier en Afrique de l'Ouest ou dans d'autres géographies aux caractéristiques similaires ;
- Une expérience et une bonne connaissance de l'écosystème guinéen en particulier seraient valorisées.

## 6. DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée de trois (3) mois.

## 7. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition Septembre 2023.

Les cabinets intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : [wardipguinee@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com), [cdiallo@hotmail.com](mailto:cdiallo@hotmail.com), Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00, (+224) 622 84 54 04

*Les dossiers de soumission doivent être déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 15 Juillet 2024 à 14 heures.* [wardipguinee@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com), [cdiallo@hotmail.com](mailto:cdiallo@hotmail.com)

ou

**Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP)**, Commune de Ratoma ; Tel : (+224) 622 84 54 04.

Le dossier de candidature doit porter la mention « **Recrutement d'un Consultant pour réaliser un diagnostic de l'écosystème des fintechs en Guinée** » en objet du courrier

Conakry, le 26 Juin 2024

Le Coordonnateur




---

Cellou DIALLO